

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°16/2024

Objet :

**Vote des taux de la
fiscalité directe
locale pour l'année
2024**

**Certifié exécutoire
par la Maire, le**





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 avril, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 09 avril 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Dorothee LEFEBVRE, Eugène DELAMBRE, Laury FLIPPE (arrivé à 21h20), Angélique BARBIER (arrivé à 21h35), Muriel POLLART, Laurent DHE, Véronique HERMANT, Clément BACRO.

Absents excusés : Sylvie COUSIN, Daisy LAINE, Bruno VIENNE.

Procurations :

Sylvie COUSIN donne procuration à Laury FLIPPE

Daisy LAINE donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Bruno VIENNE donne procuration à Eugène DELAMBRE

Secrétaire : Dorothee LEFEBVRE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n°82-540 du 28 juin 1982,

Vu la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),

Madame le Maire rappelle que par délibération du 03 avril 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 41,65%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 45,26%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide (vote à main levée) de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024 et donc de les porter à :

TFPB : 41,65%

TFPNB : 45,26%

Charge Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

A circular official stamp of the Mayor of Bucquoy is visible, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE DE BUCQUOY' around the perimeter. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.